



19 juillet 2016 | Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Solidarité avec nos camarades victimes de la répression !

Le 27 juillet, au Palais de justice de Paris, seront jugés deux camarades de la CGT arrêtés durant la manifestation nationale du 14 juin.

Il s'agit d'un camarade docker du Havre et de notre camarade Cédric des Territoriaux de Saint-Étienne (sur la situation de Cédric, voir ci-dessous le communiqué du 17 juin).

Afin de soutenir nos camarades, la Fédération CGT des Services publics, la Fédération CGT des Ports et Docks et l'Union Régionale Ile de France CGT appellent à un rassemblement de soutien **mercredi 27 juillet à 13 h 30** sur le Parvis du Palais de justice de Paris, métro Cité (ce lieu de rendez-vous restant à confirmer).

Dans un contexte sécuritaire particulièrement difficile, et alors que le mouvement social fait face à la répression gouvernementale, la Fédération appelle au calme le plus absolu dans le cadre du déroulement de ce rassemblement.

Communiqué de la CGT, de la Fédération des Services publics et de l'Union Départementale de la Loire - vendredi 17 juin 2016

Procédure judiciaire contre un militant CGT arrêté le 14 juin

Notre camarade Cédric Crozet, des Territoriaux CGT de Saint-Étienne, est passé en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Paris le 16 juin suite à son arrestation lors de la manifestation parisienne du 14 juin.

À la demande de son avocate, son procès a été reporté au 27 juillet, afin de pouvoir préparer correctement sa défense et qu'il soit jugé dans des conditions plus acceptables que celles de la comparution immédiate. Cédric a été placé sous contrôle judiciaire en attente de son procès, en dépit de la demande de placement en détention provisoire formulée par le procureur, nouveau témoignage de la volonté du pouvoir politique de s'en prendre à la CGT.

Les éléments en possession de l'avocate de Cédric sont de nature à démontrer son innocence. Non seulement Cédric n'a pas commis de violence, mais il a lui-même été victime de violences policières alors qu'il cherchait à porter secours à un manifestant blessé.

La CGT, sa Fédération des Services publics et son Union Départementale de la Loire, apportent leur soutien à Cédric et à ses proches.

Avec Cédric, avec l'ensemble des salariés, jeunes et retraités mobilisés depuis trois mois, nous poursuivons la lutte contre le projet de loi Travail et pour un Code du travail du 21ème siècle.